

chers, et de s'entretenir après cela avec les autres fidèles? Que sert-il aux partisans du monde de se trouver aux assemblées de piété? quelle figure y font-ils? n'en sortent-ils pas plus coupables qu'ils n'y étaient entrés? Le point de morale a beaucoup occupé les prédicateurs de la divine parole; mais la maison du Seigneur est toujours profanée; elle l'est par les ministres mêmes du saint culte: *ils environnent l'autel*, comme David, mais bien loin d'y apprendre aux peuples à célébrer les merveilles du Seigneur, ils leur donnent souvent le mauvais exemple de l'irrévérence, de la dissipation, de l'inattention, sans compter le faste qui était quelquefois aux pieds d'un Dieu crucifié.

VERSET 8.

Dans l'hébreu on lit: *Seigneur, j'ai aimé la demeure de votre maison*. Les LXX ont traduit le mot פֶּתַח par *entrées*, qui signifie *descendant, convenant*; et Symmaque, qui traduit aussi sur l'hébreu, met *accuses*, qui signifie *palatin*, d'où il faut conclure que ces interprètes ont voulu distinguer la maison de Dieu de toute autre maison, et qu'ils ont eu l'idée d'une maison digne de Dieu. Aussi le mot hébreu signifie véritablement *habitation*; mais transporté à la demeure de Dieu, il prend une signification plus élevée, comme celle de *tabernacle, de temple, de cité*. Ces interprètes ont donc pu choisir un mot qui indique cette dignité de la maison de Dieu, et notre Vulgate les a suivis, en mettant *decorum*; d'autant plus que *domus tua* rendait assez *habitation*, et qu'ils ont voulu éviter l'épithète de *teutologie*, qui est dans ces mots, *habitation domus tua*.

RÉFLEXIONS

Il y a sur ce passage deux pensées assez naturelles: la première, que David avait parlé avec quelque détail des exercices du culte divin, du service de l'autel, des louanges qu'on rend à Dieu, des hommages qui sont dus à ses merveilles, à voulu comprendre tout dans ce verset, en témoignant le zèle qu'il avait pour toute la maison de Dieu.

La seconde pensée est, qu'il a eu en vue la demeure éternelle du Seigneur; c'est-là proprement le lieu où réside sa gloire; c'est comme quand il dit ailleurs: *Heureux ceux qui habitent dans votre maison, ils vous loueront éternellement*. Cela ne peut s'entendre, à la lettre, que du séjour éternel de Dieu dans la céleste patrie.

VERSETS 9, 10.

On lit dans l'hébreu: *Ne ramassez pas mon âme avec les pêcheurs; c'est-à-dire, ne m'enveloppez pas dans le malheur des impies: ce qui est le sens de la Vulgate, excepté qu'il y a plus de force dans l'hébreu. Ce mot ramasser se concilie bien avec ce qui est dans l'évangile, que le père de famille ordonnera à ses serviteurs de ramasser les pailles et la zizanie, pour les jeter au feu. Au dixième verset, on peut entendre ces présents, ou des dons faits pour corrompre les juges, ou des dons reçus pour écarter ou détourner le cours de la justice. Il paraît que ce second sens est plus approprié à la pensée du Prophète.*

RÉFLEXIONS.

Quand le Prophète demande de n'être pas enveloppé dans le malheur des impies et des hommes de sang, il entend certainement le malheur éternel au sortir de cette vie. Il savait très-bien que plusieurs de ces ennemis de Dieu ne sont point punis en cette vie: plusieurs même jouissent jusqu'à la fin des avantages de la fortune. S'il ne s'agissait que de son bien-être dans ce monde, s'il demandait de n'être pas soumis dans ce monde aux fléaux de la justice divine, comme les méchants, il aurait dû supposer comme une vérité prouvée par le fait, que tous les pécheurs recourent dès cette vie les châtimens de leurs crimes: et c'est ce que des preuves contraires réfutaient visi-

blement. Il s'agissait donc encore une fois de la vie future; il demandait d'être séparé des impies, de n'être point confondu avec eux, de n'avoir pas le malheur de faire une fin semblable à leur. Par là il demande le bienfait de la persévérance finale, mais comme une pure grâce de la bonté divine. Cette grâce ne peut jamais se mériter, parce que nulle bonne œuvre ne peut obtenir de Dieu, par justice, que le don de la grâce sanctifiante. Dieu est maître absolu de ce moment décisif: il a déterminé le nombre de nos jours; et il nous laisse ignorer le dernier, afin que nous veillions sur nous, et que nous ne nous rassurons sur aucun.

VERSETS 11, 12.

Le Prophète oppose ici sa conduite à celle des impies dont il a parlé; mais il ne laisse pas de recourir à la miséricorde divine, parce qu'il sait que quelque innocent qu'on se croie, on n'est pas pour cela justifié devant Dieu.

Il n'y a du reste ici aucune différence entre le texte et les versions.

RÉFLEXIONS.

Tout prêtre ne doit-il pas dire, en se le reprochant peut-être: je récite tous les jours les sept derniers versets de ce psaume, durant le saint sacrifice. Quelle attention y ai-je donnée jusqu'ici? quel soin ai-je pris d'entrer dans les sentimens qu'ils contiennent? ai-je bien compris quelle doit être l'innocence de celui qui monte tous les jours à l'autel du Seigneur; quel zèle il doit avoir pour la maison de Dieu; quel doit être son éloignement de la conduite des pécheurs; combien il doit veiller sur lui-même, pour persévérer avec la grâce du Seigneur dans la justice; combien il doit craindre d'être enveloppé dans le malheur qui menace les impies? Quels fonds de réflexions il me faut sur cet éblouissement pour moi! Ah, Seigneur, pardonnez-moi mes distractions, mes légèretés; ne tenez pas compte de mon ignorance. J'ai répété une infinité de fois la prière du saint roi, sans en saisir le sens; je ne me suis point développé à moi-même les devoirs qu'elle m'impose. C'en est fait, je veux désormais vous louer, vous louer, vous glorifier dans l'assemblée des fidèles; déjà vous m'avez racheté, Seigneur; achevez l'ouvrage de mon salut, et ne retirez pas de moi vos miséricordes.

Paraphrase de ces sept versets, en forme d'oraison, pour ceux qui ont le bonheur de célébrer souvent la sainte messe.

Seigneur, je me présente tous les jours à votre saint autel, et je m'y présente autrement que les simples fidèles, puisque je suis destiné à remplir les fonctions du saint ministère. Faut-il que mon autel sacré, tantôt debout, tantôt prosterné, tantôt vous parlant, ô mon Dieu! tantôt vous écoutant au fond de mon cœur, tantôt invitant les fidèles à joindre leurs prières aux miennes, tantôt mêlant ma voix à celle des esprits célestes.

Pour m'acquitter de cette fonction sainte avec pureté, j'y fixe mes mains, symbole de l'innocence que je dois porter à ce sacrifice où le saint des saints est immolé par mon ministère. Ah! Seigneur, il est facile de purifier l'extérieur. Le linge écarlate n'a point été réprouvé pour avoir négligé ces cérémonies légales, mais pour n'avoir pas connu la vérité dont elles n'étaient que la figure: son cœur était corrompu, tandis que le corps était exempt de souillure. N'en est-il pas ainsi de moi, quand j'approche de votre saint autel?

Cependant je puis me répondre que tout ce qui re-

garde l'honneur et la décence de votre culte m'intéresse; que je conserve un très-grand respect pour votre maison, pour ce lieu vénérable où votre gloire et votre amour se manifestent. Vous y habitez d'une manière bien plus parfaite et plus touchante que dans le tabernacle, où votre peuple allait vous porter ses offrandes et ses vœux.

Mais quand je participe à vos saints mystères, je deviens aussi votre temple; vous habitez en moi, et, selon votre parole, vous voulez y fixer votre demeure, puisque vous avez dit vous-même que *celui qui mange votre chair et qui boit votre sang demeure en vous, et que vous demeurez en lui*. Ai-je donc, Seigneur, le zèle de cette maison, qui devient la vôtre? Suis-je attentif à l'orner des vertus propres de mon état, comme on pare les temples matériels où s'exercent les fonctions du culte public? L'ornement principal que vous exigez de moi serait l'exercice de votre sainte présence, et l'assiduité à l'oraison; puisque le lieu que vous choisissez pour votre demeure doit être une maison de prière; mais ma légèreté, ma tiédeur, ma dissipation, m'éloignent de ces saintes pratiques. Vous êtes dans moi, et la présence d'un hôte si grand, si respectable, si aimable, ne me touche pas! Classez, ô mon Dieu! ces profaneurs de votre temple, purifiez ce sanctuaire, rendez-moi de cette voix forte qui fit trembler ceux qui faisaient un négoce sordide dans le temple de Jérusalem. Ah! plutôt, Seigneur, touchez-moi de votre amour, et tout mon intérieur sera bientôt délivré de tout ce qui déplaît à vos yeux.

Le ministère que j'exerce, Dieu de toute majesté, est très-périlleux, et les fautes qu'on y commet sont des attentats contre vos divins attributs; il faudrait être pur comme des esprits célestes, pour paraître à votre saint autel. Que de ministres indignes ont profané et profanent encore votre saint corps et votre sang! Ils méritent le titre d'impies, dont se sert votre

1. Psalmus David priusquam limiretur.

XXVI.

Hebr. XXVII.

1. Dominus illuminatio mea, et salus mea: quem timebo?
2. Dominus protector vitæ meæ: à quo trepidabo?
3. Dum appropriant super me nocentes, ut edant carnes meas.
4. Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt.
5. Qui tribulant me inimici mei, ipsi infirmati sunt, et ceciderunt.
6. Si consistant adversum me castra, non timebit cor meum.
7. Si exsurget adversum me praelium, in hoc ego sperabo.
8. Unam petii à Domino, hæc requiram: ut inhabitem in domo Domini omnibus diebus vitæ meæ.
9. Ut videam voluntatem Domini, et visitem templum ejus.
10. Quoniam abscondit me in tabernaculo suo; in die malorum protegit me in abscondito tabernaculi sui.
11. In petra exaltavit me: et nunc exaltavit caput meum super inimicos meos.
12. Circavi, et immolavi in tabernaculo ejus hostiam vociferationis: cantabo, et psallam dicam Domino.
13. Exaudi, Domine, vocem meam, quæ clamavi ad te: miserere mei, et exaudi me.

prophète. Ah! ne permettez pas que je me perde avec ces hommes de sang; ils se rendent coupables comme les Juifs qui, vous crucifièrent; votre sang retombe sur eux, comme sur cette nation perfide. Que serait-ce si, au moment de ma mort, ce sang précieux criait aussi vengeance contre moi? Je tremble à cette pensée, ô mon Dieu! mais il ne me suffit pas de trembler; je dois prévoir ce malheur pour l'éviter, et solliciter votre miséricorde pour le prévenir.

Les mains d'un prêtre sacrilège sont véritablement pleines d'iniquités; quelques-uns de ces ministres indignes profanent votre sacrifice par des vœux d'intérêt; ils profitent de la piété des fidèles pour faire une sorte de trafic honteux du plus saint des mystères. Si je ne puis, Seigneur, me reprocher cette conduite; si vous n'avez placé, par votre providence, dans un état qui ne m'a jamais exposé à un excès si déplorable, n'ai-je pas souillé mes mains par d'autres crimes? Ai-je regardé toute ma personne comme un vase de sainteté? Que de consécration elle a reçues! celle de la régénération, celle de la confirmation dans la foi, celle de votre sacrement avant le sacerdoce, celle de la rémission des péchés par la pénitence, celle enfin de l'ordination sacerdotale. Ce sont-là vos présents; n'en ai-je jamais reçu du monde votre ennemi? Ne m'a-t-il jamais engagé dans ses voies par tous les artifices qu'il emploie pour séduire?

O Dieu! je ne puis dire, comme votre prophète, que j'ai marché dans l'innocence, que mes pas se sont fixés dans la justice. Je n'ai d'autre ressource que de réclamer vos miséricordes. Délivrez-moi de mes péchés, avez pitié de moi, Seigneur; rendez-moi digne de célébrer vos grandeurs, de vous bénir dans l'assemblée des fidèles. Que désormais je ne récite cette sainte prière qu'avec le sentiment de mes misères, et avec la détermination de me purifier de plus en plus avant que de paraître dans votre sanctuaire.

PSAUME XXVII.

1. Le Seigneur est ma lumière et mon salut: qui craindrai-je?
2. Le Seigneur est le protecteur de ma vie: qui me fera trembler?
3. Tandis que les méchants s'approchent de moi pour me dévorer.
4. Les ennemis qui me persécutent ont été affaiblis eux-mêmes, et sont tombés.
5. Quand des armées formidables seraient campées contre moi, mon cœur ne craindrait point.
6. Quand on serait prêt à me livrer des combats, en cela même j'espérerais.
7. J'ai demandé une chose au Seigneur; je la rechercherai (avec soin): c'est d'habiter dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie.
8. C'est de voir les délices du Seigneur, et de visiter son temple.
9. Car il m'a caché dans son pavillon; au jour de la calamité, il m'a protégé dans le secret de son tabernacle.
10. Il m'a établi sur un roc, et dès-lors il a élevé ma tête au-dessus de mes ennemis.
11. Je me suis tourné de divers côtés, et j'ai immolé dans son tabernacle une hostie de jubilation; je chanterai (encore); et je dirai des psaumes au Seigneur.
12. Entendez, Seigneur, ma voix et mes cris; ayez pitié de moi, et exaucez-moi.

14. Tibi dixit cor meum, exquisivit te facies mea: faciem tuam, Domine, requiram.

15. Ne avertas faciem tuam a me: ne declines in irā a servo tuo.

16. Adjutor meus esto, ne derelinquas me: neque despicias me, Deus salutaris meus.

17. Quoniam pater meus et mater mea dereliquerunt me: Dominus autem assumpsit me.

18. Legem pone mihi, Domine, in viā tuā; et dirige me in semitam rectam, propter inimicos meos.

19. Ne tradideris me in animas tribunalium me: quoniam insurrexerunt in me testes iniqui, et mentita est iniquitas sibi.

20. Credo videre bona Domini in terrā viventium.

21. Expecta Dominum, viriliter age: et confortetur cor tuum, et sustine Dominum.

COMMENTARIUM.

VERS. (11). — PRISQUAM LINIRETUR. Additum à Septua-

(1) Ter regiā unctione initiatus est David: 1^o à Samuele in Bethleem, in paternā domo; 2^o Hebrone, post Saulis necem; 3^o post mortem Isbosethi, cum illam universus Israël regem salutavit. De primā certē hie titulus explicari nequit; prophetica enim mens proprie tunc solummodo Davidem invasit, cum rex à Samuele inauguratus est: *Directus est Spiritus Domini à die illā in David, et dnceps*. Locis Psalmo esset ante secundam, quo tempore David, Saulis odio pulsus, longē à tabernaculo vitam agebat. Cum vero hoc temporis intervallum nimis diuturnum sit, cujus rei occasione scriptus fuerit, non satis convenit. Nicephorus et Theodoretus exaratum aiunt, cum David Achimelechum pontificem in urbe Nobe conveniens, ex eo panes propositionis, mox ē Domini mensā ablatos, accepit. Id à Prophetā spectari asserunt, vers. 9: *Quoniam abscondit me in tabernaculo suo; et Doegum inimi, vers. 13: Insurrexerunt in me testes iniqui.*

Ferrandus eo referendum docet, cum David noctu in castra Saulis venit, ubi Saulis et hastam et cratera abstulit. Primo ille præsertim versiculo nititur, ubi David nocte et periculis interceptus ait: *Dominus illuminatio mea et salus mea: quem timbo?* Aben-Ezra et Muisius Davidis jam ætate proveci factum esse censent, cum illum sui prohibuerant ne dnceps in aciem progrediretur: *Jam non egredieris nobiscum in bellum, ne extinguas lucernam Israel*. Nos in Psalmi superioris præfatione demonstrare conati sumus hunc prioris partem esse et appendicem; utroque autem sacerdotum ac levitarum preces ac vota pro libertate contineri. Id nos in commentario sequimur. Titulus, *prisquam liniretur*, in Hebræo non legitur; neque in Hexaplis fuisse docent Didymus ac Theodoretus. Hunc Eusebius in quibusdam solummodo septuaginta Interpretum codicibus vidit. Ceteri, *Psalmus David*, vel solum *Davidis*, ut fert Hebræus. (Calm.)

Cum Davidi tribuit inscriptio Psalmum, quærent, nam periculum, de quo versus 2 et 3 loquuntur, à Saule, an verò ab externis hostibus, an denique ab Absalom fuerit? Græcos titulus Psalmi habet, scriptum esse à Davide, antiquam rex ungeretur. Quæ inscriptio de illa privata unctione, quā in domo patris sui, et inter fratres suos, Saule adhuc vivo, sed jam à Jovā rejecto, à Samuele, mandato divino, rex unctus fuit (1 Sam. 16); de hæc igitur unctione accipi Græca inscriptio neque potest, neque debet. Nihil enim adhuc periculum tunc quidem, ab hostibus, neque à Saule, neque aliis, David expertus erat. De alterā igitur unctione, vel, ut accuratè loquamur, tertā illā, interpretandum erit Græcos titulus, quā publicè, sicut octavo anno ante, Hebrone rex Jodæ, ita tunc omnium tribunal Israelis consentientibus sententis,

15. Mon cœur vous a dit; mes vœux vous ont cherché: oui, Seigneur, je chercherai votre présence.

16. Ne détournez point de moi votre visage; ne vous écartez point, dans votre colère, de votre serviteur.

17. Soyez mon aide; ne m'abandonnez point, et ne me rejetez point, ô Dieu de mon salut.

18. Mon père et ma mère m'ont abandonné; mais le Seigneur m'a recueilli.

19. Seigneur, montrez-moi la loi qui me conduise dans vos voies; faites-moi marcher dans des sentiers droits à cause de mes ennemis.

20. Ne me livrez pas à la puissance de ceux qui me persécutent; car des témoins iniques se sont élevés contre moi, et l'iniquité a menti contre elle-même.

21. J'ai une confiance certaine que je verrai les biens du Seigneur dans la terre des vivants.

22. Attendez le Seigneur, prenez courage, que votre cœur se fortifie; encore une fois, attendez le Seigneur.

ginta è traditionibus, de unctione Davidis ad regnum: quæ fuit triplex, per Samuelem, 1 Reg. 16, 15, per viros Juda, 2, Reg. 2, 4, per seniores Israël, 2 Reg. 5, 5.

VERS. 2. — ILLUMINATIO, tutela, præsidium, defensio, prosperitas, lux in tenebris afflictionum vel errorum, est supple.

VERS. 5. — PROTECTOR. Eclipsis etiam verbi substantivi est.

VERS. 4. — SUPER ME, contra me propinquam, me invadunt improbi, ut me crudeliter occidant. *Appropiare*, pro prællari, irruere; *edere carnes*, pro ardentem et ferociter conficere et consumere.

VERS. 5. — INFIRMATI SUNT, impegerunt, corruerunt, propriè.

rex unctus, creatus et renuntiatus fuit (2 Sam. 5). Atque ita Saulicæ insectationum temporibus edictus putari possit Psalmus, quibus et congruere voluit versus decimum septimum, quo parentibus se orbium querit, necnon versus nonodecimum, quo calumniarum mentionem facit. Attamen quod se à parentibus derelictum querit vates, nequaquam ad definiendum tempus quo factum sit carmen, quidquam facere, ad vers. 10 videbimus. Preces verò adversus calumnias vestri generaliores sunt, quam ut ad Davidem eos restringi necesse sit. Quare in universum hoc Psalmo hominem studio cultus divini ardentem et amore Dei plenum, sed ab impiis popularibus exagitatum, induci arbitror, qui se recordatione divini promissi contra ingruentia mala animat, ad defendendum fortiter Deo semetipsum hortatur.

Cum jam David propè ad senectutem accessisset, et tamen, ut erat magno et veri militari animo, in belli pericula sese nonnunquam paulo feracius ingereret, accidit ut adversus Philistæos acerrimè pugnans et propter ætatem viribus deficiens, in admodum magno discrimine versaretur, ex quo vix evasisset, nisi Abisai Isbenohim, gigantæa magnitudine Philistæum, hastam in Davidem intorquentem, tempore occidisset. Quæ re Israelite vehementer commoti, ad Davidem accesserunt, et Deum prius contestatis, sic regem suum allocuti sunt: *Non amplius nobiscum egredieris in bellum, ne forte lampadem Israëlitis extinguas*, ut est 2 Sam. 21, 17. Existimant igitur ex Judæis nonnulli, eam ob rem hunc Psalmum fuisse à Davide conscriptum. Parum aut nihil tamen huic conjecturæ tribuendum videtur, cum in carmine nihil appareat, quod ad illud factum meritò sit referendum. (Rosenmüller.)

VERS. 6. — SI CONSISTANT. Per castra et prelium intelligi quicquid potest terrorem incutere.

VERS. 7. — IN HOC, quod dixi, Dominus illuminatio mea, et salus mea. Kimhi: Possit tamen simpliciter referri ad prælium. In hoc prælio sperabo de consecuturum victoriam, me triumphum reportaturum.

VERS. 8. — UNAM, supple, petitionem. Potuisset verti unum, in neutro genere. Nam feminea, raris masculina, usurpant pro neutris et absolutis Latino-rum et Græcorum. UT INHABITEM. Nempe tristius putabat se exclusum ingressu sanctuarii, et solemnī sacro-rum usu, quam domus suæ.

VERS. 9. — VOLUNTATEM. Voluptatem rectius, et, ut legit Augustinus, delectationem. Græcè, *εὐφροσύνη*. Hebræicè, *Benohan* ADONAI, dulcedinem Domini, dulem Domini favorem, benevolentiam, vel voluptatem et gaudium æternæ beatitudinis. ET VISITEM, queram, explorem, propriè. TEMPLEM EJUS, locum arce, vel coelum ipsum, ubi anime cum Angelis dulcedine Domini perfurunt. Utramque interpretationem affert R. Kimhi.

VERS. 10. — QUONIAM ABSCONDIT. FRUCTUS ingressus templi. Deus tnetur suos in Ecclesiā, extra Dei favor et tutela tantum est generalis, singularis raris. Ne quis ergo se ab eā per hæresim et impias religiones separaret. TABERNACULO, de tabernaculo federis, è vers. 12, id est, templo, vel Ecclesiā Alludit ad Mosem, qui ad tabernaculum confugiens, tutus fuit à seditiosorum impetu, Num. 14, 10. Possit esse metaphora militaris. Opto venire in templum ejus. Quoniam me defendit, opponens veluti tabernaculum suum, et tentorium hostibus me obsidentibus, et me in interiora domus suæ abscondens, ne me inde possint extrahere, vel capere.

VERS. 11. — IN PETRA, in rupe, in loco excelso, in quo tutus sim, q. d. : in locum altum, tutum et securum ab hostibus me sustulit. SUPER, contra, ut supra, vers. 4; vel supra hostes meos, ut eis sim potentior et major, ut sim rex.

VERS. 12. — CIRCUIVI, loca religiosa. Jungunt ferè Hebræi cum præcedentibus pro eclipsim : Super inimicos meos (qui suat) in circuitibus meis. Citra eclipsim nullo circum me, et (id est, etiam) immolabo. Sperat se iterum rediturum in templum ex exilio. HOSTIAM VOCIFERATIONIS, clangoris propriè sacrificium, adhibitis hymnis et clangore tubarum, sacrificia laudis. Sic appellat victimam solemnem et celebrem, cum multo sacro apparatu, publicam (non privatam), in quā altè voce musicè canitur, vel etiam instrumentis musicis, ad differentiam privatam et bassarum, ut loquimur. Alioqui privatas fuisse hostias, minusque solemnes docet Josephus, lib. 5 Antiq. c. 10, pro morbis vitandis, et omnibus aliis necessitatibus, et Talmudicè, apud quos duplicia sunt *Kodasim*, id est, sancta, quædam sancta sanctorum, quibus erat prescriptus certus locus, ritus solemnior, tempus; quædam *Kallim*, sancta levia, que participari poterant extra templum, ut agnus Pasche, Toda, quorum non tam religiosa erat observatio, neque certus locus et tempus. Sic Moses

instituit sacrificia quedam fieri cum jubilatione et tubarum clangore, Num. 10, 10; David autem citharas et alia instrumenta adjunxit, 1 Paral. 16, 42.

VERS. 14. — TIBI DIXIT COR MEUM, te precatum est, de te cogitavit. EXQUISIVIT. Planam sententiam allocutarunt Masoretæ, legendo *Bakken*, pro *Bikkesu*, id est, imperativum pro simplici præterito : Exquirite faciem meam. RECORDOR TE, in corde meo dixisse, quærite faciem meam. Nostra multo sunt simpliciora, repetendo te, per zeugma. FACIEM MEAM, te. Sic de Deo circumloquuntur honoris causā. Alii, sanctuarium, que nota erat præsentæ Dei, per quam se quodammodo videndum exhibebat. Euthymius, protectionem et custodiam.

VERS. 15. — FACIEM TUAM. Jam facies hic significat favorem, gratiam, sensum favoris, experimentum gratiæ. IN IRA. Per iram ne abscedat à me. Sic Chrysostomus monet passim apud Apostolum in sumi. *Locus est in prophetis*. Hebr. 1, 4, per prophetas. Masoretæ eodem sensu *Tat* activè legunt, non *Tet*. Ne declinare (à te errare) facias in irā servum tuum.

VERS. 16. — ESTO, finisti, propriè. SALUTARIS, salvator.

VERS. 17. — QUONIAM. Congruit hic Psalmus pupillis et orphanis, quos per mortem parentes deserunt. ASSUMPSIT, collegit propriè, in tutelam suam recepit et curam. Se expositio, nedum pupillo comparat. *Asaph*, collegit, me sustulit, veluti de plateā, ut me aleret. Tollere et sustollere Latini dicunt. Unde pueros expositos, quos quis tollit in domum, Talmudicè tractatus de sponsalibus *Asaphim* appellant. Nempe, inquit Baal Haruch, pueros qui tolluntur de plateā, neque nōrunt patrem aut matrem suam.

VERS. 18. — LEGEM PONE MIHI IN VIA, viam tuam doce me, et præcepta. Vide Ps. 24, 10. PROPTER INIMICOS MEOS, ut inimici mei videant me tibi esse curæ, et tæbescant.

VERS. 19. — IN ANIMAS, in libidines, voluntatem et potestatem. Anima pro desiderio, cupiditate, libidine, sæpè metonymicè, R. Kimhi. ET MENTITA EST INQUITAS SIBI, apud se, in me, sive contra me, per zeugma; auxesi significat ipsos mendacia studiosè prius contra se meditatos, quā ea in medium proferrent. Iniqui multa falsa sibi contra me confixerunt, et locuti sunt, iniquitatem et mendacium. Aliqui, sibi, in suam perniciem, q. d., seipso faserunt. Sed ad verb. : Surrexerunt in me testes falsitatis, et fians (loquens) violentiam sive injuriam.

VERS. 20. — Credo videre bona. In his malis credo me visurum bona Domini in terrā viventium, sic me consolor. Hebr. est aposiopesis. Nisi credidissem videre bona Domini, perissem, supple, vel quid simile. Rabbi Jacob, in Collectaneis Talmud, subaudit, deturbassent me ab ipsius Dei metu, mihi excussissent Dei cultum et religionem. IN TERRA VIVENTIUM, in cælesti regione, in viā æternā, 4 Petr. 5, 22. Alid, in terrā hæc vitali, in quā vita hæc mortalis degitur, sicut inferi sunt terrā mortuorum, ut infra, Psal. 54, 7: *Emerabit de terrā viventium*, et Isai. 55, 8. Ab.

scissus est (Christus de terrâ viventium; q. d. : In his calamitatibus non despero de-vitâ.

VERS. 21. — EXPECTA DOMINUM. Seipsium alloquitur, seque ad patientiam et perseverantiam cohortatur.

NOTES DU PSAUME XXVI.

Dans la Vulgate, comme dans le grec du Vatican, on a pour titre : *Psalme de David, avant qu'il fut sacré* ou *Dans l'hébreu, on a simplement, de David ou pour David*. Je ne doute pas que l'addition, *avant qu'il fut sacré roi*, ne soit d'un temps postérieur, même à celui des Septante; ainsi on peut bien la regarder comme quelque chose d'étranger au psalme même, qui est la parole de Dieu.

Si cependant on voulait avoir égard à cette addition, il faudrait dire que le psalme a été composé avant l'unction que reçut David à Hébron, pour régner sur la tribu de Juda; car ce prince a été sacré trois fois : la première à Bethléem, par le prophète Samuel; la seconde à Hébron, après la mort de Saül; la troisième encore à Hébron, lorsque toutes les tribus le reconnurent pour leur roi. Or, il n'a pas composé ce psalme avant sa première consécration. Il était encore enfant, et n'avait pas l'esprit de prophétie. Comme il est question de persécutions et de traverses dans ce psalme, il n'aura pas été composé avant la troisième consécration; car alors David jouissait paisiblement des grâces que Dieu lui avait faites en l'appelant au trône. Ce psalme n'aura donc pu être composé qu'avant la seconde consécration, et durant les chagrins que lui causa Saül. Mais tout cela est fort arbitraire, puisqu'on n'est point sûr de l'addition ni de l'autorité qu'elle doit avoir.

Ce psalme, quelle qu'en ait été l'occasion, est un des plus beaux morceaux de l'Écriture, et des plus propres à consoler et à encourager les justes persécutés et souffrants.

VERSETS 1, 2.

L'hébreu porte pour mot à mot, au premier verset : *De qui ébranlerois-tu ? Et au second verset : Le Seigneur est la force de ma vie*. C'est toujours le sens du grec et de la Vulgate.

Je crois qu'on peut tirer de ces versets, et de quantité des autres psalmes, une preuve convaincante que le Prophète a composé ses cantiques, non pour lui seul, mais pour toutes les races futures. Si c'était uniquement pour lui que ces psalmes eussent été faits, on pourrait demander pourquoi il a écrit ce qui se passait dans son âme? Ici, par exemple, il devrait lui suffire de penser et d'être convaincu intérieurement que Dieu était sa lumière, son salut, sa force, sans mettre ses sentiments par écrit. Mais si l'on suppose qu'il a voulu instruire les fidèles de tous les temps, on conçoit qu'il a dû écrire ce qu'il pensait. Aussi les psalmes ont-ils toujours été regardés comme le fondement des prières publiques, tant dans le Nouveau que dans l'Ancien Testament. Cette observation fait qu'on ne trouve point si nécessaire de rechercher à quelles circonstances de la vie du saint roi chaque psalme se rapporte. Il suffit de penser que ce Prophète, inspiré de l'Esprit-Saint, a voulu donner aux fidèles de tous les temps des instructions pour tous les événements, surtout pour les circonstances où leur vie serait agitée de tribulations; car c'est le cas où les hommes peuvent se trouver le plus souvent. Cette même observation lève toutes les difficultés que font naître les imprécations fréquentes et violentes du saint roi contre les ennemis dont il parle. Ces ennemis sont ceux du sabbat, le démon, les passions, les maximes du monde. Il est assurément permis de s'élever contre ces sortes d'adversaires, et de ne pas leur épargner les invectives. Ces imprécations, d'ailleurs, sont presque toutes pour le futur, annonçant des malheurs aux ennemis de Dieu, les en menaçant, indiquant par conséquent autant de prophéties, ce qui n'a rien d'odieux.

204
tur, à Deut. 31, 6; vel ad animam suam sermonem convertit, ut Psal. 114, 7. Aliis generalis est exhortatio ad omnes.

RÉFLEXIONS.

Il y a quatre sentiments dans ces deux versets, 1^o que Dieu est notre lumière; 2^o qu'il est l'auteur de notre salut; 3^o qu'il est notre unique protecteur; 4^o que sous sa protection nous n'avons rien à craindre. Sans la lumière de Dieu, nous serions dans les ténèbres; sans le salut qu'il nous a mérité, nous serions tous victimes de l'enfer; sans la force qu'il nous donne, nous tomberions dans le néant de la nature et dans le néant du péché; mais avec lui nous sommes supérieurs à tous les efforts de nos ennemis. En méditant ces deux versets on doit se répandre en actions de grâces, s'abandonner entièrement à la volonté de Dieu, se consoler et se tranquilliser au milieu de toutes les traverses.

VERSETS 3, 4.

Il y a dans le texte et dans les versions : *pour dévorer ma chair*, ce qui signifie *détruire*, dans le style de l'Écriture.

L'hébreu dit : *Ceux qui me persécutent et qui sont mes ennemis*. Le grec porte aussi cette conjonction, la Vulgate l'omet, et l'on voit que la chose est indifférente.

Les hébraïques disent, *impegerunt, pour infirmitas sunt*; mais le verbe hébreu פגע signifie autant *débitari* que *impingere*.

Le prophète veut faire entendre que ceux qui ont voulu le perdre, se sont perdus eux-mêmes.

RÉFLEXIONS.

Cette chute des ennemis de l'homme de bien arrive quelquefois dans cette vie, et David l'éprouva; mais elle n'arrive pas toujours. Jésus-Christ, ses apôtres, ses saints ont succombé sous les efforts de la calomnie et de la persécution. Mais le triomphe de la vertu se manifeste enfin, et les méchants éprouvent les vengeances du Dieu qui protège ses serviteurs. Le Prophète envisage la fin des choses; il savait qu'en mille occasions le monde et l'enfer voient le succès de leurs entreprises contre les justes; mais il n'en assure pas moins que ces derniers sont à la fin les plus forts et les plus heureux. Sa prophétie embrasse plus le siècle des saints, qui est l'éternité, que le siècle des méchants, qui est le temps de cette vie.

La certitude qu'on est le juste de la protection divine, fait que, quoiqu'ils soient souvent opprimés par leurs ennemis, leur courage cependant n'est jamais abattu. La foi est dans eux un bouclier impénétrable à tous les traits de l'enfer et du monde. C'est ce que le Prophète reconnaît dans les versets suivants.

VERSETS 5, 6.

Cette expression, *in hoc ego speravi*, se rapporte dans l'hébreu à *prelimum*, פְּרִילִימ , qui est un nom féminin. On croit que par un excès d'exactitude les LXX ont mis *ἐν ἐσπερί*, parce que le nom hébreu est au féminin; cela pourrait être, mais on pourrait dire aussi qu'il y a faute de copie dans cet endroit des LXX; car, ἐσπερί est du masculin. Notre Vulgate met *in hoc*, qui se rapporte à *prelimum*; et le sens du Prophète est que, quand on viendrait l'attaquer à main armée, il espérerait même dans le combat, parce qu'il met sa confiance en Dieu. Il y a beaucoup de force dans ce sentiment. Mettre sa confiance en Dieu de telle sorte qu'on espère n'être point attaqué, c'est beaucoup moins que de mettre sa confiance en Dieu au point que, si l'on est attaqué, on regardera cette attaque comme un objet d'espérance, on comptera sortir du combat avec gloire. Ceci est en quelque

sorte désirer le combat, pour avoir occasion de montrer combien on se repose sur la protection divine.

RÉFLEXIONS.

La confiance du Prophète est héroïque; mais il m'importe de connaître quels en étaient les fondements, et par où ce saint roi parvint à un si haut degré de foi. Il dut sans doute cet avantage à la grâce divine; mais voit la route que cette grâce lui fit prendre. Il acquit une grande connaissance de Dieu et de ses perfections; il entreprit avec Dieu un commerce continu; il se lia à cet être suprême par toutes les facultés de son âme; il se transforma en lui, pour user de l'expression de l'Apôtre, en sorte que ce qui se passait dans ce cœur vraiment grand, généreux et fidèle, c'était Dieu qui l'opérait par sa divine présence. Est-il surprenant, après cela que ce Prophète fût inébranlable dans les plus grands dangers?

Quand on est peu instruit des voies de Dieu, on croit qu'il est aisé de mettre toute sa confiance en Dieu; mais au premier orage qui s'élève, soit au dedans, soit au dehors, on implore des secours étrangers et purement humains, et s'ils viennent à manquer, comme il arrive souvent, on perd tout-à-fait courage. Quelqu'un ou se retourne vers Dieu, mais c'est en hésitant, comme s'exprime l'Apôtre saint Jacques; ou bien on fixe, en quelque sorte, le moment du secours divin. Dès qu'on l'a imploré, on voudrait être exorcisé. La vraie confiance en Dieu ne s'établit dans un cœur, que par le dépouillement total de l'âme, par de longues épreuves, par des tribulations répétées et multipliées, enfin par une constante oraison. Il faut savoir très-bien la religion pour parvenir à une pleine confiance en Dieu, parce que cette confiance ne se trouve que dans les hommes de foi, et les hommes de foi ont toujours de grandes idées de Dieu; ce qui est inséparable d'une connaissance profonde de la religion.

VERSETS 7, 8.

On croit encore ici remarquer un excès d'exactitude dans les LXX, qui ont mis *אני*, et dans notre Vulgate, qui met *unum*, parce que l'hébreu, qui n'a point de neutre, se sert du féminin. Mais il semble que les LXX sous-entendent *אנימי*, et la Vulgate, *petitionem*; c'est une ellipse soutenue par le verbe *ἐσπερασα*, dans le grec, et *peti*, dans le latin. Ainsi dit-on très-bien en grec : *επι εἰς τὴν ἀρετήν*, en sous-entendant *τινί*, *souffrir la peine qu'on a méritée*.

C'est de voir les délices du Seigneur, etc. Le mot hébreu נִיחָם , signifie *aménité, douceur, agrément, plaisir*; ainsi *voluptas* de la Vulgate, rend bien le sens.

Et de visiter son temple. Le texte ne porte point le pronom, mais il est dans la Massore, et il paraît qu'on doit le suppléer; c'est la remarque du P. Houbigant. Le mot hébreu est plus énergique, il signifie, *rechercher avec empressement*; mais le sens n'est point altéré dans la Vulgate.

Il s'agit de savoir quelle est cette maison de Dieu où David désire d'habiter, pour jouir des délices du Seigneur, etc. Il est certain qu'alors le temple n'existait pas; que David ne pouvait habiter dans le tabernacle, qui n'était destiné qu'à l'arche d'alliance, à la table des pains de proposition, au chandelier d'or, à l'autel des parfums, et où les prêtres eux-mêmes n'habitaient point.

Quelques-uns pensent que le désir du Prophète se porte uniquement vers le ciel, qui est vraiment la maison de Dieu, le séjour où l'on jouit des délices de Dieu; mais on objecte que ce qu'il ajoute, *tous les jours de ma vie*, ne paraît pas se concilier avec ce sentiment, ces mots n'indiquant pas l'éternité, mais le temps de la vie présente.

D'autres croient que le Prophète désire de s'unir encore plus intimement au Seigneur, de jouir des douceurs de sa sainte présence en cette vie, d'entrer dans les voies de Dieu les plus parfaites; et ils estiment que cette union, ces voies sont désignées par les termes de *maison* et de *temple*; cette explication s'accorde assez avec ce qui suit, où David dit que le Seigneur l'a caché dans son pavillon, dans le secret de son tabernacle; c'est-à-dire, selon le sentiment des interprètes dont je parle ici, que Dieu, dans les jours de son affliction, l'a protégé, en le comblant de consolations intérieures.

Enfin il y a des commentateurs qui veulent que David témoigne seulement un grand désir d'habiter près du tabernacle, où il s'était réfugié du temps d'Achimelech; sur quoi l'on peut voir le 21^e chapitre du premier livre des Rois. Ce dernier sentiment est peut-être le moins bon de tous, parce que les termes du Prophète s'y prêtent difficilement.

Il paraît assez naturel de penser que David a ici en vue la céleste patrie; et que ces termes, *tous les jours de ma vie*, peuvent se rendre par *sempiter* (toujours), comme il est dit dans l'Apocalypse, *que les saints servent Dieu jour et nuit dans son temple, et que la bête et les faux prophètes seront tourmentés jour et nuit dans les siècles des siècles*.

RÉFLEXIONS.

De quelle manière qu'on explique ces versets du psalme, on y voit toujours le *bon unique*, et l'objet unique du Prophète; c'est d'habiter dans la maison de Dieu, de converser avec Dieu, de jouir des douceurs inséparables du service de Dieu. Il ne partage point ses affections entre Dieu et le monde, entre Dieu et ses passions. Il ne réserve aucun jour à l'ambition, aux plaisirs, aux soins d'avancer sa fortune ou d'augmenter ses richesses. Tout est donné à Dieu. Il y a un sentiment admirable dans cette expression : *Je ne désire que de voir les délices du Seigneur, ou la beauté du Seigneur, ou la suavité du Seigneur*; car le terme employé dans le texte peut signifier tout cela. C'est-à-dire le langage de l'amour de Dieu; une âme embrasée de cette flamme divine ne désire que la beauté de Dieu; elle trouve dans cet objet tout ce qui peut la satisfaire. Hélas! que n'inspire pas l'amour profane à ceux qui sont épris d'une beauté terrestre, toujours pleine de défauts? Ils sont aveugles sur ses imperfections, et ne s'occupent que des prétendus agréments qui les ont touchés. Oh! que les saints amants de la beauté éternelle sont éclairés dans leurs connaissances, nobles dans leurs désirs, et heureux dans la possession de leur bien-aimé! Ils ne voient là qu'une beauté sans tache; ils ne goûtent que des délices claires; ils désirent toujours de plus en plus, et leur bonheur croît avec ce désir. Le Prophète dit qu'il ne se lassera point de visiter le temple du Seigneur, c'est-à-dire, d'entrer de plus en plus dans ce sanctuaire de connaissance et d'amour. Il sait que de lui-même il ne peut parvenir à cet avantage si précieux pour une âme comme la sienne; aussi demande-t-il cette faveur à son Dieu, et il ne lui demande rien autre chose. Ce ne sont point là des pensées mystiques; quel que soit, encore une fois, le temple qu'il veut visiter, c'est toujours vers la beauté de Dieu qu'il porte ses désirs. Ce sens est vrai, littéral et incontestable; il est pour tous les siècles et pour tous les hommes.

VERSETS 9, 10, 11.

Tous ces versets sont au futur dans l'hébreu; les LXX les ont entendus au présent, comme ils ont pu les entendre, suivant le génie de la langue sainte. En les mettant au présent jusque vers la fin du troisième verset, il se trouve une raison qui appuie les versets 7 et 8, et les désirs qu'y témoigne le Prophète. C'est qu'il a déjà éprouvé la protection du Seigneur, qui l'a caché et protégé dans son sanctuaire.

Il y a dans l'hébreu une ponctuation un peu différente. On y joint, *il m'a établi sur un roc*, au verset 9; mais cela ne met aucune différence dans le sens.

Les hébraïques ne traduisent point *circum*, mais *circum me*, ou *in circuitibus meis*, et joignent cette expression avec ce qui précède, en sorte que le sens est, selon eux : *Il a élevé ma tête au dessus des ennemis qui sont autour de moi*. Les LXX ont rapporté ces *circum*

à David, et, au lieu de mettre, dans mes circuits, ou en faisant mes circuits, j'ai immolé dans son temple, etc., ils ont coupé la phrase et ont écrit: j'ai fait des circuits, et j'ai immolé, etc. Je ne crois pas qu'on puisse les convaincre de faute. Quant à ce qu'ils ont entendu par ces circuits, c'est ou les différents voyages de David, ou la cérémonie même du sacrifice qui consistait à faire des évolutions autour de l'autel, en versant le sang des victimes, comme on le voit dans le Lévitique. Le P. Petau trouve heureusement en un vers ces évolutions:
Τὸ ὄθει ἀπὸ αὐτοῦ ὄρθω ἐπιπερὶ αὐτῆς θύρας.

RÉFLEXIONS.

David n'a jamais été caché dans l'intérieur du tabernacle; ainsi la grâce dont il marque ici sa reconnaissance est exprimée d'une manière métaphorique. Dieu l'avait caché et protégé dans l'intérieur de son tabernacle, parce qu'il l'avait soustrait à la fureur de ses ennemis. Il l'avait encore caché et protégé dans cet asile sacré, parce qu'il avait rassuré son âme contre tous les dangers auxquels ce saint roi était exposé. Ce secret du tabernacle ou ce saint roi était ouvert à tous les justes persécutés et souffrants. Dans le temps de l'orage, ils se retirent en la présence du Seigneur, ils ont recours à la prière, ils en sortent non-seulement consolés, mais pleins de force contre tous les ennemis du salut, et il ne leur reste que le soin de rendre à Dieu des actions de grâces, de chanter des cantiques en son honneur.

VERSETS 12, 15.

Dans l'hébreu, il n'y a pas, la voix avec laquelle j'ai crié vers vous, mais simplement, la voix avec laquelle j'ai crié; et c'est la même chose dans le grec du Vatican; mais on voit que ces mots, vers vous, sont sous-entendus; et que la Vulgate a pu les ajouter pour plus grande exactitude.

Plusieurs hébraïsans traduisent ainsi le verset 15: Quoniam dixisti, exquirite faciem meam; tibi dixi cor meum, faciem tuam, Domine, respiciam; et ils se déterminent à suppléer ainsi deux mots (quoniam dixisti), et à déranger l'ordre de la phrase, uniquement parce que, selon eux, le mot hébreu וְשָׁמַעְתִּי est à l'impératif, et signifie quierite; il faudrait, disent-ils, ponctuer autrement pour traduire quiescunt: la différence consiste dans les points. Or, ni les LXX, ni aucun des autres traducteurs grecs, ni S. Jérôme, ni la paraphrase chaldaïque, n'ont vu la quierite, mais quiescunt (en hébreu, facies est du pluriel); ce qui prouve qu'ils n'ont point connu les points. Je ne doute donc pas que la leçon de ces interprètes et celle de la Vulgate ne soient bonnes, et que le sens ne soit: Mon cœur vous a dit: ma face, ou mes yeux vous ont cherché. Les auteurs des Principes discutés, d'ailleurs hébraïsans zélés, traduisent: Mon cœur vous adresse sa prière; mes yeux vous cherchent avec empressement. Je ne dois pas oublier que le traducteur anglais a mis dans sa marge: My heart said unto thee, let my face seek thy face. Mon cœur vous a dit: que ma face cherche la vôtre, ce qui est assez conforme à l'hébreu, et rentre très-bien dans notre Vulgate.

On pourrait traduire: Mon cœur vous a parlé, mes yeux vous ont cherché; Seigneur, je rechercherai votre présence.

RÉFLEXIONS.

Quand on implore le secours des grands de la terre, on présente bien des motifs pour en être écouté favorablement; on leur suggère aussi les moyens qu'ils pourront employer pour exécuter ce qu'on leur demande. Mais à l'égard de Dieu, il suffit de prier, de se présenter comme un pauvre, de dire: Seigneur, ayez pitié de moi.

Que si l'on veut ajouter quelques motifs à cette prière, en voici deux que propose le saint roi: c'est 1° de représenter à Dieu qu'on lui parle dans toute la sincérité du cœur; 2° qu'on recherche avec un désir

très-ardent sa sainte présence. Deux sortes de personnes ne peuvent faire cette prière, savoir les hypocrites et les âmes tièdes: ni les uns ni les autres ne peuvent dire à Dieu que leur cœur parle, et qu'ils cherchent Dieu avec sincérité et avec empressement. Les hypocrites se jouent de la science de Dieu, et les lâches n'ont aucune idée de la majesté divine. Les premiers sont des fourbes, et les seconds des serviteurs infidèles. Les prières de ceux-là sont des sacrifices, et les prières de ceux-ci sont des pratiques inutiles. C'est le cœur qui doit parler, qui doit être, comme s'exprime le Prophète. C'est l'œil de l'âme qui doit chercher. L'oraison mentale consiste en cela seul; la prière vocale, sans le cri du cœur, n'est qu'un son qui frappe l'air; mais le cri du cœur, sans paroles, est une vraie prière: c'est le néant du saint commerce que l'homme doit entretenir avec Dieu. L'union de la voix avec le cœur forme l'essence du culte public; si l'on en remplit fidèlement les devoirs, on sera homme d'oraison; et si l'on est homme d'oraison, on n'omettra aucun des devoirs du culte public.

VERSETS 14, 15.

L'hébreu porte: Ne me caches point votre visage. La Vulgate ne s'écarte point de ce sens, puisqu'on peut cacher son visage en se détournant, comme on peut le cacher en le couvrant d'un voile.

L'hébreu dit mot à mot: Ne declines in irā seruum tuum (n'évitez point, en colère, votre serviteur.) Cela rentre aussi dans le sens de la Vulgate, et y rentre mieux que plusieurs traductions modernes, qui portent: Ne congédiez point, en colère, votre serviteur.

Au lieu de, soyez mon aide (soyez mon aide), on lit dans l'hébreu, nous mes ad, ou vous êtes mon aide. La différence est très-petite, et les deux sens sont bons: David implore le secours de Dieu avec confiance, parce qu'il a déjà éprouvé les effets de la protection divine.

Ne m'abandonnez point, ne me rejetez point. Selon l'ordre et la force des mots hébreux, il aurait fallu mettre: Ne me rejetez point, ne m'abandonnez point. Cependant l'édition grecque du Vatican porte: Μὴ ἐγκαταλίπησθε με, καὶ μὴ ὑπερβῆσθε με; dans l'édition d'Alde et de Complute, au lieu de ἐγκαταλίπησθε με, il y a ἀποστομακισθεσθε με, expression empruntée des auteurs profanes, qui disent ἐξ ἀποστασῶν pour marquer le mépris qu'ils faisaient de quelqu'un ou de quelque chose.

RÉFLEXIONS.

Le Prophète rassemble, dans ces deux versets, toutes les instances qu'il lui est possible de faire, pour n'être point abandonné de Dieu. Il savait quel est le malheur d'une âme dépourvue du secours divin. Il semble qu'on peut remarquer une sorte de progrès dans les expressions dont il se sert. Dieu cache son visage, quand il cesse de répandre les rayons de sa lumière; il s'écarte en colère, quand il ne parle plus au cœur de l'homme; il l'abandonne, quand il le laisse en proie à ses passions; il le méprise et le rejette, quand il le reprouve sans retour, quand il l'enlève de ce monde pour lui faire éprouver ses vengeances dans l'autre vie. Les pécheurs ne s'aperçoivent de leur déplorable état qu'au moment de cette dernière catastrophe, et quand il n'est plus temps d'implorer la miséricorde divine. Il importe extrêmement de conjurer le Seigneur qu'il ne cache point son visage, qu'il ne suspende point l'effet de la lumière que répand sa présence adorable dans l'esprit et dans le cœur de l'homme. Si cette lumière s'éteint, on passera par tous les degrés de l'abandon, et l'on parviendra au terme fatal de la réprobation. La lumière divine ne se conserve que dans les âmes qui ont une vive foi, et qui prient avec ferveur.

VERSET 16.

Comme ce psaume ne peut être rapporté qu'au temps où David éprouvait les persécutions de Saül, et qu'il s'en va chercher refuge auprès de son père et de sa mère, on se demande comment il se peut que le Prophète ait dit que son père et

sa mère l'avaient abandonné? Quelques interprètes disent que ce n'est qu'une manière de parler, comme si David voulait dire qu'il était aussi destitué de secours qu'un enfant abandonné par son père et par sa mère. D'autres croient qu'il remonte jusqu'au tems du choix que Dieu avait fait de lui pour régner. Quand Saül alla chez Isai, père de David, celui-ci était comme abandonné et comploté pour rien dans la maison; de sorte qu'on ne le présente à Saül que parce qu'il le demanda instantanément, et c'était lui que le Seigneur donnait à la parole; ce qui est dans le texte, un sens conditionnel: Quand même mon père et ma mère m'auraient abandonné, le Seigneur ne me laisserait pas sans protection. Enfin il s'en est trouvé qui ont pris Saül, beau-père de David, et Achinoam, sa belle-mère, pour ceux que ce prophète appelle son père et sa mère; et en effet, Saül appelle David son fils, en quelques endroits du premier livre des Rois. Or, il n'est pas douteux que Saül et sa femme n'eussent abandonné David, puisque Saül lui faisait une guerre ouverte. Ces quatre sentiments sont probables, et il doit être permis à quiconque de choisir celui qu'il agréera le plus.

RÉFLEXIONS.

C'est dans l'abandon total de la part des créatures que paraît la foi des serviteurs de Dieu. Ils sont si remplis de confiance qu'ils se réjouissent des événements ou tout leur est enlevé. S. Augustin disait avec autant d'esprit que de sentiment: C'est alors que l'homme de foi s'écrie: On m'ôte les choses que Dieu m'avait données, mais on ne m'ôte pas Dieu qui les avait données. C'est alors que Dieu recueille ses serviteurs, comme s'exprime le Prophète. La conduite du monde est ici, comme en tout, le contre-pied de celle de Dieu. Dès qu'un homme fait à son vers la mauvaise fortune, le monde commence à l'abandonner; et à mesure que ses disgrâces augmentent, l'indifférence croît à son égard: en sorte que, quand il est au centre de l'infortune, il n'a plus d'amis, plus même personne qui daigne le connaître ou faire mention de lui. Or, c'est ici que se manifeste la haute protection du Seigneur: s'il ne délivre pas toujours l'homme de foi du profond abîme de misère où il se trouve, sa grâce y supplée par les consolations intérieures. Il n'y a qu'à lire l'histoire de S. Paul, et celle des grands saints, des saints les plus éprouvés, pour s'en convaincre. Ayons donc la foi de Dieu, et nous verrons ce miracle de providence se renouveler.

VERSETS 17, 18.

Au dix-septième verset, l'hébreu dit: A cause de ceux qui me persécutent, ou qui m'observent. Le terme d'ennemis rend cette pensée.

Au dix-huitième le texte porte, des témoins de mensonge, c'est la même chose que des témoins iniques, qui ne sont tels que parce qu'ils déposent des faussetés.

Sur ces derniers mots: Et l'iniquité a menti contre elle-même, καὶ ἠθένησεν ἡ ἀδικία τῶν ὄντων, comme s'expriment les LXX, quelques-uns prononcent affirmativement que ces interprètes s'écartent tout-à-fait de l'hébreu. Ce jugement est trop décisif. Il y a dans l'hébreu וְיָמַעַן הַכֹּחַ; or, les hébraïsans ne s'accordent pas sur leur signification.

Les uns traduisent: Et musitans injuriam (et l'homme qui dit tout bas des injures); ainsi Bythner, dans sa Lyre de David. D'autres: Et qui spirat violentiam (et celui qui exhale ouvertement la violence); ainsi Duport, dans son Psautier en vers.

D'autres: Et quasi spirans crudelitatem (et comme soufflant la cruauté) ainsi la traduction anglaise.

D'autres: Et egerunt mecum injuste absque pudore (et ils ont commis l'injustice comme moi sans honte); ainsi la traduction allemande.

D'autres: Et spirant violentiam (et ils ne respirent

que la violence contre moi); ainsi une autre version allemande, et la version française des auteurs des Principes discutés.

D'autres: Et apparuit injustitia (et l'injustice s'est manifestée); ainsi Symmaque.

D'autres: Et apertum mendacium (et le mensonge est à découvert); ainsi S. Jérôme.

Le P. Petau a rassemblé presque tous ces sentiments dans ces deux vers:

Μὴ δὸς ἀνο ἴππ ἑσὺ ἐπὶ σωτηρίᾳ τῆς ψυχῆς σου. Ἀδικήσῃσθε ἐν ἐμοὶ καὶ ἐν ἀδικίᾳ τῶν ἐπιβουλοῦντων.

Les LXX paraissent avoir mieux entendu ce texte que tous ces interprètes. Ils ont considéré que le verbe ἴππ, voulait dire spirare, efflure, et aussi illaqueare. Ils se sont déterminés à cette signification, qu'embrasse aussi le P. Houbigant dans sa version latine; et ils ont conçu que l'iniquité s'était emparée elle-même, qu'elle s'était donnée des entraves; d'où ils ont traduit καὶ ἠθένησεν ἡ ἀδικία τῶν ὄντων, et mentita est iniquitas sibi; ce qui répond à iniquitas illaqueans se, si l'on veut que le mot ἠθένησεν soit un participe, ou un nom verbal. Je demande si l'on peut attaquer par de bonnes raisons cette façon de traduire? si elle ne retourne pas même dans celle de Symmaque: Manifestata est iniquitas; et dans celle de S. Jérôme: Apertum (est) mendacium?

RÉFLEXIONS.

Le Prophète désire d'être conduit dans les voies de la justice, à cause de ses ennemis. Voilà un des grands avantages de la persécution; elle oblige à ne pas s'écarter du droit chemin; elle inspire la vigilance; elle fait qu'on se juge soi-même, afin de n'être point jugé par des adversaires implacables. L'Eglise ne fut jamais plus féconde en bonnes œuvres que durant les persécutions; et saint Cyprien écrivait, durant celle qui l'enleva lui-même de ce monde, que les chrétiens avaient besoin de cette tempête pour rentrer dans la voie qui s'était fort écartée par eux. Il faut regarder les persécutions comme un regard de la sainte critique, temps sacré et vénérable, auquel on se prépare par de bonnes œuvres, et durant lequel on se tient dans le recueillement. On peut éprouver des persécutions très-injustes, et n'en être pas plus saint; comme on peut être pauvre et en même temps orgueilleux. C'est abuser d'un des plus grands moyens de salut; c'est perdre tout en ce monde et tout dans l'autre; c'est aller dans l'enfer par la route du ciel. Oh! qu'il faut souvent répéter la prière du Prophète: Faites-moi marcher, Seigneur, dans la voie droite, parce que j'ai beaucoup d'ennemis. Quand ils ne déposeraient contre moi que des mensonges, quand leurs mensonges seraient mis à découvert, si je suis d'ailleurs coupable envers vous, leur iniquité ne me justifiera pas.

VERSETS 19, 20.

Le dix-neuvième verset commence dans l'hébreu par le mot נָשִׂי, qui signifie minam, si non, nisi, et plusieurs autres choses; on le prend d'ordinaire pour nisi, et c'est pour cela que les hébraïsans supposent ici une réticence et traduisent: J'aurais perdu courage, si je n'avais cru voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants. Comme cette phrase ne veut dire au fond que: Je crois voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants, les LXX se sont renfermés dans ce sens, et n'ont point tenu compte de ce nisi; S. Jérôme et plusieurs hébraïsans modernes (entr'autres la Bible allemande) font de même. Les auteurs des Principes discutés se contentent d'employer l'interrogation: Ne suis-je donc pas certain que je jouirai des bienfaits de l'Eternel dans la terre des vivants? Tout cela revient aux LXX et à la Vulgate. Cette terre des vivants est prise par quelques-uns pour la terre d'Israël, d'où ils supposent que David était alors exilé. D'autres, avec plus de raison, entendent la cèléste patrie, où la mort n'a point d'entrée.

Au dernier verset, l'hébreu porte : *Il fortifiera votre cœur, au lieu de fortifier votre cœur.* Les LXX ont pu lire, sans le *loq*, qui dénote la troisième personne du futur, et prendre le verbe à l'impératif, *conforto cor tuum.* Il semble que cet impératif s'accorde mieux avec ce qui précède, mais au fond la différence est fort petite. Les auteurs des *Principes discutés* disent aussi : *Soyez rempli de force, ranimez votre courage, etc.*

REFLEXIONS.

Il n'y a point d'autre terre des vivants que le ciel, de même qu'il n'y a point d'autre livre des vivants que le livre de la prédestination; de même encore qu'il n'y a point d'autre Dieu des vivants que le vrai Dieu, dont

1. Psalmus huic David XXVII.

Hebr. XXVIII.

- Ad te, Domine, clamabo; Deus meus, ne sileas à me, nequendo taceas à me : et assimilabor descendenti- bus in lacum.
- Exaudi, Domine, vocem deprecationis mee, dum oro ad te, dum extollo manus meas ad templum sanctum tuum.
- Ne simul trahas me cum peccatoribus : et cum operantibus iniquitatem ne perdas me.
- Qui loquuntur pacem cum proximo suo, mala autem in cordibus eorum.
- Da illis secundum opera eorum; et secundum nequitiam adinventioem ipsorum.
- Secundum opera manuum eorum tribue illis : reddo retributionem eorum ipsis.
- Quoniam non intellexerunt opera Domini, et in opera manuum ejus, destruxerunt illos; et non edificabis eos.
- Benedictus Dominus, quoniam exaudivi vocem deprecationis mee.
- Dominus adiutor meus, et protector meus : et in ipso speravit cor meum, et adjutus sum.
- Et restituit caro mea; et ex voluntate mea conturbor ei.
- Dominus fortitudo plebis suae, et protector salvationum Christi sui est.
- Salvum fac populum tuum, Domine, et benedic hereditati tuae; et regere eos, et extolle illos usque in aeternum.

VERS. (4) 1. — Huc, pro articulo Graeco $\epsilon\phi$.

(1) Hebraeorum doctrinam ab Origene, Eusebio et S. Hieronymo traditam hic sequimur; Psalmos scilicet, quibus peculiaris titulus deest, ad mox praeteritum esse referendos, eademque ratione explicandos : quae doctrina hoc loco ferme communitur probatur. Hic Psalmus ac duo superiores apertissimam inter se similitudinem habent. At alii de Davide Sottis odios agitato, alii de armis Absalom in patrem, alii de conspiratione Saabe filii Bochi interpretantur. Sunt qui Psalmum à Davide scriptum velint in summâ rerum prosperitate, absolutis omnino bellis, cum profundâ quiete frueretur; et sunt qui ad Ezechiam referant, post restitutum prodigio incolmatum, ac deum qui ad Danielem. Patres hic Christum vident, passioni, procellâ agitato, Patri supplicentem. Acrosichio seu alphabetico artificio elaboratum esse censuit S. Hieronymus, ac certè memorie lapsus, sola enim Hebraei textus inspectio contrarium suadet.

le royaume est éternel. Celui qui peut lire, comme le Prophète, qu'il a la confiance de goûter les biens de Dieu dans la terre des vivants, doit être un homme entièrement détaché de la terre des mourants, qui est ce monde, où la mort règne par le péché et par la destruction successive de toutes les générations. Le souvenir de la terre des vivants encourage l'homme de bien; il attend le Seigneur à tous les moments, parce qu'il n'en est aucun où le Seigneur ne puisse frapper à la porte. Il dit quelquefois, comme le Prophète : *Ah, que le temps de mon exil est prolongé !* Mais sa confiance le soutient, et son amour lui fait déjà goûter des délices qui sont comme l'avant-goût des biens éternels du Seigneur.

PSAUME XXVII.

- Je crierais vers vous, Seigneur; ô mon Dieu, ne gardez pas le silence à mon égard, de peur qu'en gardant ce silence, je ne devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.
- Entendez, Seigneur, la voix de ma supplique, tandis que je vous prie, et que j'élève mes mains vers votre saint temple.
- Ne m'entraînez pas avec les pécheurs, et ne me perdez pas avec ceux qui commettent l'iniquité.
- Ils parlent de paix à leur prochain, et ils méditent dans leur cœur de faire le mal.
- Traitez-les selon leurs œuvres et selon la malice de leurs inventions artificieuses.
- Donnez-leur ce que leurs actions méritent : rendez-leur le prix de ce qu'ils ont osé faire.
- Parce qu'ils n'ont pas compris les œuvres du Seigneur, et qu'ils n'ont pas réfléchi sur les merveilles de ses mains, vous les détruirez et vous ne les rétablirez pas.
- Que le Seigneur soit béni, parce qu'il a entendu la voix de ma prière.
- Le Seigneur est mon aide et mon protecteur : mon cœur a espéré en lui, et j'ai été secouru.
- Ma chair a repris vigueur, et je le louerai de toute l'étendue de ma volonté.
- Le Seigneur est la force de son peuple; il est le protecteur du salut (ou le protecteur salutaire) de son Christ.
- Seigneur, sauvez votre peuple, et bénissez votre héritage, gouvernez-les, et elevez-les (en gloire) pour l'éternité.

COMMENTARIUM.

Quare in fonte tantum legitur, Davidis scilicet, Psalmus.

Hic verò argumentis ducimur ut à Babylonicæ captivitatis tempore spectare credamus, aut superiores duos. Nihil novum titulo docemur; idem ferè est argumentum. Psalmi auctor justus aliquis est, malis affectus, oppressisque injuriis hostium opulentiorum atque infidelium, qui Dei opera non novè, vers. 5; impiorum etiam ac fraudulentorum, vers. 3, qui, ut gesta illorum ac scelera merentur, puniendâ Deo sunt, vers. 4. Psalmista, inter acerbissimos meorum sui cruciatus, atque à templo exul, manus extollit, et ore ad templum converso orat, vers. 2. Grates Deo agit de lata ope, ac de iis quae sese sperant jubet. Perdidit fore ut cor suum suaque caro recenti vigore floreat, ubi Deus illa visitaverit; tunc se spontanea laudis sacrificia oblaturum vers. 7. Fateatur Deum populi sui defensorum esse, ac robur qui ille servatur; id verò Christi sui regis illius gratia fieri. Claudii denique

VERS. 2. — DEUS MEUS. Petra mea, per metaph. NEQUENDO, ne fortè. Ne, si forte taceas à me, me ne-

orans ut opem populo ferat, illi benedicit, illum pastoris instar ducat, diturnaque seculorum serie regat. Haec igitur omnia captivo Babylonicò mire congruunt, minime verò Davidi alienis odiis agitato : Davidis enim aetate neque templum stabat, neque mos supplicandi ore ad templum verso inductus fuerat. Saul et Absalom il non erant qui Dei opera ignorarent, vel de quibus ea praedicanda essent, que Psalmista hic de infensissimis hostibus queritur. Tertius hujus Psalmi versiculus idem reapse est ac nonis Psalmi 23, et septimus hujus Psalmi idem ac septimus Psalmi 23, et sextus Psalmi 26. (Calmet.)

Cum carmen hoc partim preces, partim gratiarum actiones continet, utrum poeta illud in ipso periculo constitutus, an eo superato composuerit, merito dubitari potest. Sed quia in Psalmis aliis pluribus preces et gratiarum actiones eodem modo sunt conjunctae, ut sepe difficile sit definire quibus temporibus talia carmina sint assignanda, non inutile judicavimus Esromi Rüdingeri brevem eâ de re disputationem hoc loco subiungere.

Preces, inquit, gratiarum actioni, et haec illis, diverso modo miscetur in Psalmis, et aliquando quidem sic, ut manifestè appareat, vel temporibus, vel rebus ipsis haec inter se distingui et ad alia preces, ad alia gratias esse referendas, neque unum cum altero cohaerere, ut in Psalmo 51. De quo genere ex indicato hoc Psalmo suspicari licet, quod auctor, cum constituta tempus musica, acini in Sionio ea curavit, quae diversis temporibus et periculis scriberet, ut tum igitur, quod si inserebant Psalmis talibus quibusdam gratiarum actiones, à quibus pietas ejus, etiam post superatum jam pridem periculum abstinere non poterit, propter periculum recordationem, in quo preces illas fecerit. Tale enim prorsus gratiarum actionem eam apparet, quae est inserta et atexta precibus Psalmi 51. Aliquando vates etiam ipse sic loquitur, ut res sua sponte appareat, ut in Psalmi 50, vers. 8, cum sit ellipsis ibi manifesta. Sed in quibus Psalmis res non manifestissime apparet, in iis preces admixtae accipi possunt quadrupliciter. 1. Aliqui ut in periculo conceptas et factas preces interpretantur, quae postea vel exempli causâ, vel ut major fiat et evidenter beneficii accepti et pietatis ad Deum con- testatio, in gratiarum actione, et inter hanc commemo- retur tanquam *praeratio*, quomodo in medium Psalmum nonnulla tales preces inseri aliqui putarunt. 2. Aliqui verò contra tales Psalmos preces actionum Psalmos esse et manere judicant, et gratiarum actionem de fidei *receptis* interpretantur, quae precator jam certam spem concipiat, se exaudiri iri, et libera- tionem suam animo praevideat atque praecipiatur, tanquam phantasiae praetorum et rhetoricum, atque ita quidem, ut tanquam jam exauditis gratias agat, neque ad tempora diversa gratias et preces referant, quae aliquid manifestè in Psalmo sexto representari videtur. 3. Aliqui gratiarum actiones tales, quae precibus miscetur, excursionis esse putant, quibus pietas, inter preces, beneficiorum Dei admotiva, excurrit ad eum celebrandum et gratias agendas, atque ita fidem et spem incitat. 4. Alii verò precibus gratias atextas aut insertas sic esse existimant, quod poeta quae in periculo precatum fuerat, cum post liberatorem describeret, appendices aut inser- tiones gratiarum actionis adiecerit, atque ita cantori- bus decantanda dederit, qui et sepe distinctis cho- ris et modis preces, et alii gratiarum actiones, hoc de causâ, decantant, quale aliquid in Psalmo 50 apparet. Haec Rüdingerus. Cum igitur hoc etiam Psalmo preces gratiarum actio admisceatur, statat jam unusquisque pro sui animi sententiâ, ad quod genus ex supra dictis referat. Nobis quidem, si, ut in re incertâ, sententiâ dicere licet, hic Psalmus, et alii

gligas, mihi non respondeas, similia sim mortuis descendentibus in orbem, moriar, et peream; q. d. : Si deserueris me, similibus ero is qui jacet in sepulcro. Ergo, ET ASSIMILABOR, idem quod ut *assimilet*. In hac lingua praeterita et futura sunt omnium modorum, pro particularum adjunctione. Vel, et, pro aliqui. Vide Psal. 1, 42, 8. IN LACUM, foream, puteum, id est, infernum, vel potius sepulcrum.

VERS. 3. — AD TEMPLUM. Ad *Debr*, in quo erat arca, 3 Reg. 6, 5; id est, ad secretiorum templi locum, oraculum, et adytum propriè. Sic suae preca- tionis ardorem exprimit. Quomodo Daniel versibus Hierosolymitanum templum in captivitate orabat.

VERS. 4. — NE SIMUL. Id est, in eundem locum, in eundem casum, TRAHAS ME, in locum, in infernum, sive perditionem, è sequentibus. Vel ad mortem, quia trahere in hoc significat sumitur, Job. 21, vers. 26. nult, quod alibi, ne colligas me, nisi quod trahimur propriè inviti, colligimur etiam volentes. Sic autem legendum, non *trahas*, è Graeco et Hebraeo. Ne trahas me, ad mortem scilicet, ne, queso, moriar coram morte, id est, ne in aeternum peream. NAM coram mors aeterna, mors piorum caduca est, et quidem veluti transitus ad meliorem vitam. Unde Balaam, Num. 23, 40 : *Moriatur anima mea morte justorum.* NE PERDAS ME, interpositum ad explendum *causâ*.

VERS. 6. — ADVENTIONEM. Studiorum factorum ipsorum in me.

VERS. 7. — RETRIBUTIONEM. Redde talionem, quam meo tori ipsi.

VERS. 8. — ET IN OPERA MANUUM EJUS. Non intellexerunt, per zeugma. Unde hic est colon, et in Latinè redundat. ET NON AEDIFICABIS, non assumes in gratiam. Non eos restaurabis. Destruas illos sine spe futurae restorationis. Metaphora ab aedificiis.

VERS. 9. — BENEDICENTIAM. Laudandus, laudabilis est, vel laudatus sit, laudetur. Haec sunt jam prophetica, *Derec Nebus*, inquit R. David. Quare Septuag., vers. 11, pro, *exultavit cor meum*, verterunt, *restituit caro mea*, *adhibuit caput meum*, respicientes ad sensum et mysterium resurrectionis Christi.

VERS. 10. — ADUTOR, PROTECTOR. Metaphora sunt in fonte. Fortitudo mea, et clypeus. Sic infra, vers. 15.

VERS. 11. — RESTITUIT. Resurrexit, ut supra, vers. 9. Item quia è latinità cordis valetudo, et bona habitudo carnis exortitur, sic verterunt quod habetur

similes longè plurimi, omnino eâ, quam Rüdingerus postremo loco exposuit, ratione, videtur facti esse. De tempore si quaeras, qui hujus carminis preces poeta fuderit, dubitari possit, utrum ad Saulicum exilium pertineant, an ad Absalonicum. Versus tamen 8 et 9, cum magis congruere videantur regem jam agenti quam decantando, praecationem, quae prioribus carminis versibus continetur, ad Absalonicum potius quam ad Saulicum preces esse existimo referendam esse. Quo vero Absalonice seditionis momento ille preces sint fuisse, nemo facile definat. Non tamen omni veri specie caret Rüdingeri conjectura, vatem illud recollere exercitum quod educerat contra in Galliciâ Peres contra exercitum seditionis Absalonis ex oppido Mahanaim (2 Sam. 18). (Roscnmüller.)

In fonte : *Exultavit cor meum. Ex voluntate, animo spontaneo, prompto et alacri, voluntariè, ut infra, Psal. 55, 8, et liberè Psalmo meo celebrabo eum.* Hébraïcè, *ex cantico meo*, id est, voluntario meo cantico, spontè et hilariter, veluti canendo canticum, signum interioris animi hilaritatis et gaudii.

VERS. 12. — *DOMINUS FORTITUDO.* Mimesis. Pendet enim versus è superiore. Cantico meo confitebor ei,

NOTES DU PSAUME XXVII.

Le titre de ce psaume est : *Psaume pour David lui-même*; Hébreu et le grec ne portent que de *David*, et ceux qui disent qu'il y a dans le grec, *Psaume de David*, n'ont pas consulté l'édition du Vatican, qui est la meilleure.

Le sujet de ce psaume n'est point déterminé; il paraît se rapporter, comme bien d'autres, aux temps des épreuves du saint roi, et bien plus parfaitement à la passion et à la résurrection de Jésus-Christ. C'est une prière associée aux besoins de tout fidèle souffrant, persécuté et destiné de tout secours humain.

VERSET 1.

Au lieu de *Deus meus*, l'hébreu dit, *petra mea* (mon rocher), expression si familière à cette langue, quand elle parle de Dieu, qu'on pourrait la mettre au nombre des noms divins, et l'ajouter aux dix autres qui désignent, dans l'hébreu, l'Être suprême.

Le Prophète demande que Dieu ne garde point le silence à son égard, c'est-à-dire, qu'il daigne écouter sa prière, et y répondre favorablement. *De peur, ajoute-t-il, que vous ne gardiez le silence, et que je ne devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.* Ce tour de phrase est hébraïque, et doit être rendu, *de peur qu'en gardant le silence, etc.*

Ce que le Prophète appelle *descendre dans la fosse*, est la même chose que *descendre dans le tombeau*.

RÉFLEXIONS.

On voit, par la prière du Prophète, qu'un homme desitué du secours de Dieu est semblable à un mort; qu'il n'a point en lui les principes de la vie spirituelle; que ses actions les plus honnêtes ne sont que des efforts de philosophie, et non des exercices de chrétien. On apprend du même Prophète quelle est la différence d'une prière fervente d'avec une prière faite sans attention et sans esprit intérieur : celle-ci, Dieu ne l'entend pas, et bien loin d'y répondre, il la réprouve; l'autre, au contraire, s'élève jusqu'au trône de Dieu, et obtient tout de sa miséricorde.

Le prix inestimable des psaumes de David, est non-seulement de nous fournir des prières pour tous les cas où nous avons besoin du secours de Dieu, mais de nous instruire encore de la manière de prier. Ici, par exemple, nous voyons qu'il faut crier vers le Seigneur, c'est-à-dire, le solliciter souvent et vivement, qu'il faut mettre en lui toute notre confiance; car c'est pour cela que le Prophète appelle Dieu son rocher, rien ne pourra nous ébranler.

Dans l'hébreu il y a : *tandis que j'élevé mes mains vers votre oracle*, c'est-à-dire, le propitiatoire d'où le Seigneur faisait entendre ses volontés. Les Septante et la Vulgate mettent le tout pour la partie, le temple entier pour l'arche, ou le saint des saints dans lequel elle reposait. Le temple n'existait pas du temps de David; mais le tabernacle est souvent appelé temple, comme on le voit au premier livre des Rois, avant que le temple fût bâti. C'est ce qui autorise nos deux versions.

L'hébreu met : *Tandis que je prie vers vous, ce qui est plus fort que, dum oro ad te.*

RÉFLEXIONS.

La pratique d'élever les mains en priant est aussi

216
eum celebrabo, dicendo supplé, Dominus fortitudo, etc. SALVATIONUM, salutem. Proterit salutem Christi sui, id est, meam : De se loquitur in tertio personâ. Fortis est salvator Christi, regisve sui.

VERS. 13. — *DOMINE.* A latino interprete interpositum ad numeros. REGE, pascere propriè. Quòd Dei rectio non sit tyrannus.

ancienne que la prière même. Moïse priaït ainsi, et obtenait le secours du ciel, pour vaincre les ennemis de son peuple, Et S. Paul disoit à Timothée que les hommes devoient prier en levant des mains pures vers le ciel. Cette élévation des mains durant la prière marque la ferveur de l'âme, et le désir qu'elle a d'obtenir ce qu'elle demande : *Eleveons nos cœurs*, disoit Jérémie, *avec nos mains vers le Seigneur.* On doit remarquer qu'il ne manque rien à la prière du Prophète pour être exaucée. Il a crié avec force, il se tourne vers le sanctuaire, il élève les mains au ciel, il témoigne son humilité profonde en se servant du terme de supplique. Enfin il répète, il multiplie ses formules de prière, sans doute pour faire connaître l'abondance de ses sentiments.

VERSETS 5, 4.

Dans le troisième verset, la Vulgate ajoute : *Ne me perdes pas*, qui ne se trouve point dans l'hébreu. C'est une addition des Septante, qui font, en beaucoup d'endroits, la fonction de commentateurs et de paraphrases, dans le dessein d'éclaircir le texte. Ici on ne peut pas dire que l'addition soit inutile ou mal imaginée. La première partie du verset, *ne m'entraîne pas avec le pécheur*, est susceptible de deux sens, comme le reconnoît un commentateur moderne allemand : car elle veut dire, ou bien, *ne permettes pas que je marche dans la voie des pécheurs, ou ne m'enveloppes pas dans le sort, dans le malheur des pécheurs.* Mais au moyen de l'addition des Septante, le sens est déterminé à cette seconde interprétation; par conséquent elle est utile, et l'on ne peut se savoir gré à ces traducteurs de l'avoir mise. Il y a d'ailleurs une expression semblable dans le psaume 25, v. 9 : *Ne perdas cum impiis, Deus, animam meam.*

L'hébreu ne fait qu'un verset de ces deux versets de la Vulgate; mais la chose et tout-à-fait indifférente. David, peignant le caractère fourbe et artificieux des méchants, a probablement en vue ceux qui le persécutaient; mais il n'en parle qu'en général, et il ne se plaint point en son nom; ce qui est une preuve de sa prudence et de sa modération.

RÉFLEXIONS.

Ce caractère peint par le Prophète est un des plus communs dans le monde, et des plus odieux au Seigneur. *Ils parlent de paix à leur prochain, et dans le fond de leur cœur ils ne pensent qu'à la méchanceté.* On traite ces prodés de prudence, de finesse, de politique, d'usage du monde; et l'Écriture, qui est la parole de Dieu, les met au rang des fourbes, les coeurs doubles, les hommes à deux faces. Partout le Seigneur menace de ses vengeances les fourbes, les coeurs doubles, la candeur, à la probité, à la simplicité. Quand Jésus-Christ veut louer Nathanaël, il lui dit, *qu'il n'y a point de duplicité en lui*; et quand saint Pierre veut faire le portrait de Jésus-Christ même, il dit qu'il n'a point commis le péché, et que la fourberie n'a jamais été dans sa bouche. Il y a quelque chose de bien étonnant dans le cœur humain; il aime la droiture, il l'exige des autres, il la loue sincèrement; et dans la pratique, il se livre à la fraude et au mensonge. Tous les philosophes ont fait l'éloge de la vérité, de la candeur, de la franchise. Mais n'est-il pas impossible de trouver ces vertus hors du christianisme? C'est qu'il n'y a que le christianisme

qui apprend bien à être droit, franc, vrai et sincère, au dépens même de ses intérêts et de sa propre gloire.

VERSETS 5, 6.

Le Prophète exprime de trois manières différentes cette pensée : *Seigneur, punissez-les comme ils le méritent.* Il n'y a dans cette prière aucune imprécation, aucun éclat de vengeance. 1° Ce peut être une prophétie, comme le verset sept semble l'indiquer : *Vous les détruisez, et nous ne les rétablirez point.* 2° Ces ennemis étoient plutôt ceux de Dieu que ceux de David, comme il paraît par le même verset : *Ils n'ont pas compris les œuvres du Seigneur.* 3° Par cette prière, le saint roi témoigne qu'il met sa cause et celle de ses ennemis entre les mains du Tout-Puissant. Un homme vindicatif demande rarement à Dieu la destruction de ses ennemis; il travaille lui-même à les détruire; c'est ce que la passion lui dicte. Enfin, David étant un prophète, et ayant fait ses psaumes pour l'usage des fidèles, il a en directement en vue les ennemis du salut, contre lesquels il est très-permis d'implorer le secours divin.

Et l'hébreu et les versions s'accordent parfaitement.

RÉFLEXIONS.

Ce que nous devons le plus imiter dans ces prières, c'est David parle de ses ennemis et remet sa cause entre les mains de Dieu, c'est l'horreur qu'il témoigne pour le crime et la méchanceté. Il prévoit les vengeances que le Tout-Puissant tirera des méchants et des impies; cette pensée le frappe, il l'exprime en termes très-forts, et qui témoignent combien son cœur est éloigné de consentir à de pareilles entreprises, et à former des projets d'iniquité tels que ceux dont ses adversaires sont coupables. Quand nous sommes en butte à des persécutions injustes, le sentiment de cette injustice et le jugement que nous en portons, doivent nous servir de leçon pour persévérer dans la justice, pour nous éloigner de plus en plus des exemples qu'on nous donne, et dont nous sommes la victime. Il n'est point rare dans le monde qu'un homme, dépouillé de ses biens par des pratiques frauduleuses, se mette aussi à exercer des rapines secrètes. Il use de représailles, s'il le peut; il fait la guerre à celui qui lui fait, et à ceux mêmes qui ne lui ont causé aucun dommage. Ainsi le monde devient un champ ouvert à tous les ravisseurs, une terre de sang, où il est difficile de distinguer l'innocent du coupable, et le moins coupable de celui qui l'est le plus. Notre saint prophète est un modèle à suivre; il a pu se venger de Saül, et il ne l'a pas fait; il a eu sous les yeux quantité de mauvais exemples, et son cœur a été fidèle aux lois de Dieu.

VERSET 7.

Selon l'hébreu et le grec, il aurait fallu traduire, *non intellexerunt in opera Domini*; comme on a mis ensuite, *in opera manuum ejus.* Il y a apparence que le premier in a disparu par la faute des copistes; si ce n'est qu'on veuille dire que le traducteur vulgate, voyant que *in opera manuum ejus* est quelque chose de plus fort que *opera* simplement énoncé, aura voulu marquer par la préposition in, qu'il falloit employer une attention plus particulière pour considérer ces œuvres des mains de Dieu. Mais au fond, cette différence est très-peu de chose.

Les LXX et la Vulgate mettent : *Destruos illos et non edificabis eos*, au lieu que, selon l'hébreu, il aurait fallu mettre : *Destruos eos et non edificabit eos.* Dans le verset précédent les verbes sont à la seconde personne; non traducteurs ont cru devoir conserver cette manière de parler au septième verset, et saint Jérôme a fait de même. Ils ont néanmoins laissé, *opera Domini et opera manuum ejus*; parce qu'il s'agissoit des œuvres de Dieu en général, de la création du monde, de la providence, de promesses données au genre humain, par rapport à la rédemption. Il étoit donc à

propos de placer ici le nom de Dieu, plutôt que de dire, *opera tua, etc.* Cette conjecture, si c'en est une, me parait assez bonne pour rendre raison de l'espèce de disparate qu'on croit apercevoir dans ce verset.

RÉFLEXIONS.

Dans ce verset du Prophète est renfermée la cause du malheur des réprouvés, l'étendue de ce malheur, la durée de ce malheur; en sorte qu'il est peu de textes des livres saints d'où l'on puisse tirer plus d'instruction. La cause de ce malheur est de n'avoir pas compris les œuvres du Seigneur, surtout le miracle de son amour dans la rédemption du genre humain. Jésus-Christ pleura sur Jérusalem, parce qu'elle n'avoit pas compris ce qui devoit lui donner la paix. L'étendue du malheur est, selon l'expression du Prophète, la destruction. Il ne seroit rien aux yeux de Dieu; et n'être rien aux yeux de cet être qui ne voit que ce qu'il y a de réel, de positif, de bon dans ses créatures, c'est n'avoir que le néant du péché; c'est être dans la privation totale de tous les biens; c'est n'avoir plus de rapport à Dieu, que pour être victime de ses vengeances. *Il vaudroit mieux*, disoit Jésus-Christ du traître Judas, *que cet homme n'eût jamais existé*; ce qui démontre que l'état de ce malheureux étoit plus déplorable que celui du néant. Encore si les réprouvés avoient l'espérance de voir finir leurs maux; mais non, le Seigneur ne les retiendra jamais; il ne les retirera jamais du profond abîme où ils seront plongés. Jérusalem détruite pour toujours n'est que la figure de ce malheur éternel, qui est réservé aux ennemis de Dieu. Ah! qu'il nous importe donc de réfléchir sur les ouvrages de Dieu! Nous en sommes environnés, et nous n'y pensons pas; chaque moment de notre vie est un trait de sa bienveillance, un témoignage de sa bonté; et nous détournons nos yeux vers des objets qui ne nous intéressent point, ou qui nous corrompent.

VERSETS 8, 9.

L'hébreu porte au neuvième verset : *Le Seigneur est ma force et mon bouclier.* Cette langue se sert presque toujours du terme de bouclier pour exprimer la protection divine. Un commentateur fait une assez bonne observation sur ces mots de *force et de bouclier* : le premier tombe sur l'intérieur, et marque que l'âme du Prophète a été fortifiée de la grâce du Tout-Puissant; et le second (le bouclier) fait entendre que Dieu l'a protégé extérieurement, qu'il l'a défendu contre les ennemis du dehors.

RÉFLEXIONS.

Il faut que cette expression, que Dieu soit béni, ait une grande force dans le style de l'Écriture, puisque c'est l'éloge qu'elle ajoute d'ordinaire au nom de Dieu, en disant, *qui est béni dans tous les siècles.* Et de là on tire un argument invincible pour la divinité de Jésus-Christ, puisqu'il est appelé comme son Père : *Dieu béni dans tous les siècles.* Cette expression signifie que Dieu est digne de toute sorte d'honneur, à cause de sa bonté.

Nous sommes ingrats à l'égard de Dieu; il a exaucé nos prières une infinité de fois; il nous a parlé au cœur en mille circonstances, et nous n'avons pas reconnu sa voix, nous ne l'avons pas remercié de sa protection. Or, quand tous les hommes me diraient qu'ils ont beaucoup prié sans être exaucés (hypothèse chimérique et même contraire à la foi), je ne laisserais pas de reconnaître que je l'ai été très-souvent. Je ne suis senti dans ces circonstances plein de lumière et de force; Dieu seul pouvoit être l'auteur de ce changement fait en moi. Si j'avois prié plus souvent, si j'avois prié avec plus de ferveur, j'aurois bien plus de preuves de l'assistance divine.

VERSET 10.

On lit dans l'hébreu : *Mon cœur a tressailli de joie, et je le louerai par mon cantique.* On ne peut pas dire qu'ici les LXX aient mis un contre-sens. Dans une

grande joie, tout l'homme paraît prendre une nouvelle vigueur, surtout si la tristesse a précédé : *Animus gaudens atatem foridam facit*, dit le Sage, *Prov. 17, 22*. Ainsi quand l'hébreu dit : *Mon cœur a tressailli de joie*, et le grec : *Ma chair a repris vigueur*, c'est toujours le même contentement de l'âme, exprimé de deux manières différentes, mais inséparables l'une de l'autre. Ensuite quand l'hébreu dit : *Je le louerai par mon cantique*; et le grec : *Je le louerai de toute l'étendue de ma volonté*; c'est la même louange du Seigneur manifestée par des cantiques, sans doute consécutivement aux sentiments du cœur, et aux affections de la volonté.

Un commentateur allemand, d'ailleurs fort attaché à l'hébreu, dit sur ce verset : la première partie montre que David était si rempli de Dieu, qu'il se livrait à des transports de joie; et la seconde, qu'il consacrait tout son talent poétique à célébrer le Très-Haut, qu'il voulait ne s'en servir que pour chanter ses louanges. Et si cette observation est juste, comme elle l'est en effet, il s'ensuit que les LXX ont très-bien rendu l'esprit de ce verset; ils ont peint vivement les transports de David, et ils ont rendu justice à la sincérité de ses cantiques, en disant que la volonté en était le principe.

On a observé avec assez de vraisemblance, qu'il pouvait y avoir dans l'exemple des LXX : *Et exultavit caro mea, et corde meo confitebor ei*. Il ne s'agit que d'une transposition de deux mots, et d'un *beth* au lieu d'un *mem*, dans le second mot du verset.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a que les saints qui éprouvent les tressaillements de joie dont parle le Prophète. Le monde ne donne que des plaisirs mêlés d'amertumes. Le Prophète dit ailleurs : *Goutez, et voyez combien le Seigneur est doux*. Il faut goûter avant que de bien connaître cette douceur. On peut bien dire que les saints sont, dans un sens très-réel, les seuls hommes au monde qui connaissent les vrais plaisirs : on serait tenté de dire qu'ils sont les seuls *sensuels*, puisque la joie pure dont leur âme est inondée, rejailit jusque sur leurs sens. Ceci sera toujours un mystère pour les mon-

1. Psalmus David, in consummatione tabernaculi, XXVIII.

Hebr. XXIX.

- Afferte Domino, filii Dei, afferte Domino filios arietum.
- Afferte Domino gloriam et honorem; afferte Domino gloriam nomini ejus; adorare Dominum in atrio sancto ejus.
- Vox Domini super aquas, Deus majestatis intonuit; Dominus super aquas multas.
- Vox Domini in virtute; vox Domini in magnificentiâ.
- Vox Domini confringentis cedros; et confringet Dominus cedros Libani.
- Et comminuet eas tanquam vitulum Libani, et dilectus quemadmodum filius unicornium.
- Vox Domini intercedentis flammam ignis: vox Domini contententis desertum, et commovebit Dominus desertum Cades.
- Vox Domini preparantis cervos, et revelabit condensâ, et in templo ejus omnes dicent gloriam.
- Dominus diluvium inhabitare facit; et sedebit Dominus rex in æternum.
- Dominus virtutem populo suo dabit; Dominus benedict populo suo in pace.

dains, parce que l'homme animal ne conçoit point ce qui est de l'esprit de Dieu.

VERSETS 11 ET 12.

L'hébreu dit : *Le Seigneur est leur force*; ce qui est plus obscur que la leçon des LXX et de notre Vulgate. Ce pronom leur, doit désigner le peuple de Dieu, dont il n'est point parlé immédiatement auparavant. Nos traducteurs auront lu *לעבדו*, plebi suæ, pour *לבו*, eis.

Saint Jérôme traduit : *Dominus fortitudo mea*. Le Syriaque est conforme à notre leçon vulgate, et le P. Hoabigant prouve que c'est la meilleure.

Un commentateur allemand a tellement senti l'obscurité de l'hébreu en cet endroit, que, pour la dissiper, il se sert du verset 12 où le peuple est spécifié. Les LXX, qui n'étaient pas de simples traducteurs, ont donc bien pu suppléer ce mot dans le verset 11, quand même ils auraient lu *לבו* eis.

Le Christ, dont parle ici le Prophète, est lui-même, à cause de l'unction royale qu'il avait reçue. Il peut avoir vu en esprit le Christ par excellence, le Messie, Dieu a été le protecteur de tous les deus, il a été l'auteur de leur salut, quoique d'une manière différente.

On a dans le dernier verset le progrès du salut : nous sommes sauvés par la rédemption; Dieu nous a pris pour son héritage, il nous bénit, il nous gouverne, il nous conduit à la gloire.

RÉFLEXIONS.

On peut regarder ce psalme comme un monument du désir ardent qu'avait le Prophète d'unir sa personne et son peuple à Dieu. Comme il sent les avantages de cette union, il en serre les nœuds par tous les sentiments de la confiance, de la reconnaissance, de l'abandon total. Chaque verset est comme un trait de flamme qui caractérise un cœur grand, généreux, tendre et plein de foi. C'est un cantique qu'il faut plutôt méditer qu'étudier. Il convient à toutes les situations de la vie d'un chrétien, quelles que fussent les circonstances où se trouvait le Prophète quand il le composa.

PSAUME XXVIII.

- O enfants de Dieu, apportez au Seigneur, apportez des agneaux (pour les immoler en sa présence).
- Rendez au Seigneur le tribut de gloire et d'honneur qui lui est dû; célébrez la gloire de son nom; adorez le Seigneur dans son saint temple.
- La voix du Seigneur retentit sur les eaux; le Dieu de majesté a fait gronder son tonnerre; il en a fait entendre les éclats sur la vaste étendue des eaux.
- La voix de Dieu est pleine de force; la voix de Dieu est pleine de magnificence.
- La voix du Seigneur brise les cèdres; le Seigneur brisera les cèdres du Liban.
- Il les brisera comme si c'étaient de jeunes veaux qui paissent sur le Liban, ou comme le faon chéri du rhinocéros.
- La voix du Seigneur divise les traits de flamme; la voix du Seigneur ébranle les déserts; elle ébranlera le désert de Cades.
- La voix du Seigneur prépare les cerfs à la course; elle met à découvert les plus obscurs forêts; et il arrivera que tous (les habitants de la terre) chanteront les louanges du Seigneur dans son temple.
- Le Seigneur fait habiter les hommes au milieu même du déluge; et, pour lui, il régnera éternellement.
- Le Seigneur donnera la force à son peuple; le Seigneur répandra des bénédictions sur son peuple et le maintiendra dans la paix.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — IN CONSUMMATIONE TABERNACULI (2).

Hæc addita sunt è cabalâ. David scilicet in tabernaculo, quod arca Domini preparasse et tetendisse tradit, 1 Par. 15, 1, consummatione, Spiritus sancti radio illustratus, hæc cœcinit de mirabilibus mysteriis venturi tabernaculi, cujus illud erat typus. In hodiernis exemplaribus legitur, in exitu tabernaculi, *ἐξῆλθεν* *ἐκ τῆς* *καταπέτασης*. Quare Theodoretus putat fuisse conditum à Davide, cum arcam rediret. Basiliius autem de egressu sacerdotum et Levitarum è tabernaculo, ut memores sint eorum quæ ad cultum divinum preparari debent. In Hexaplis Origenis utrumque desiderabatur.

VERS. 2. — AFFERTE FILIOS ARIETUM. Agnos ad sacrificia, victimas ex agnis. Duplicem vocis *Elim* significationem representantur duplici interpretatione, ne quis putet hoc hemistichium esse obelo transfugendum: *Elim*, dñi et arietes. Filii autem eorum (sic enim hebræus), pili, quos Deus Pater, Filius et Spiritus sanctus adoptionis gratiâ dignati sunt. Chaldaeus angelicos choros exponit : *Tribuite Domino laudes, chori angelorum*, qui filii Dei dicuntur, Job 1, 6, et 28, 7, per adoptionem videlicet et creationem. Nam solus Christus Filius Dei est per generationem et propagationem naturalem. Alii, proceres, principes.

VERS. 5. — AFFERTE. Tribuite. Sed afferendi verbum congruit, ut doceatur Deum non tantum ore esse colendum, sive oris et laudis sacrificio, verum etiam opere, sacrificio justitiæ et justarum actionum, nec tribuendas ei modo laudes et preces, sed et bona atque sancta opera. HONOREM, fortitudinem propriæ.

(1) Si prœcis Rabbiniis credas, Psalmus ad descensum Domini in montem Sinai, ubi inter tonitrua ignesque legem dedit, rejiciendus est. Aben-Ezra mera videtur imbris vel procellæ descriptio. Ab hæc sententiâ non abhorret Maitais, doctore Davidem turbidâ terribilique procellâ territum, Psalmum hunc cœcinnisse; qui deinde Psalmum, quædam veluti precam formula, habitus est, in paribus rerum articulis recitandus. Alii, sed satis temerè, comminiscuntur hæc imbrum, quo rigata est Judæa post triennem sitim, quæ regionem universam fame vastaverat. Cùm tamen certiora desint, hæc sententiam pro historico ac literalis sensu amplecti necesse est. Patres de Evangelii prædicatione interpretantur. (Calmel.)

(2) PSALMUS DAVID, IN CONSUMMATIONE TABERNACULI, absolute scilicet Sionis tabernaculo, ubi David arcam Domini, è Cartharim accessit, collocavit. Qui titulum inscripsit, is censuit sacerdotis hæc à Davide ad mactandas in novo Domini tabernaculo victimas vocari. Priores certè duo versiculi hæc sententiæ favent.

Græcus fert : *Psalmus David, ad exitum tabernaculi*. Id verò obscurissimum est. Sanctus Basiliius interpretatur de eâ die, quæ sacerdotibus, qui tabernaculi ministerio functi discedebant, ceteros sibi succedentes hortabatur, ut consecra Deo sacrificia fidelissimè offerrent, suoque ministerio diligentissimè fungerentur. Consentit ali, paransin esse ad sacerdotibus, ut hostias ultimâ tabernaculorum die à lege imperatas immolent. Alii penitus hæc titulum respiciunt, utpote qui neque apud Hebræos sit, neque primitivè apud septuaginta Interpretes fuerit; in Hexaplis enim Origenianis Theodoretus etate non legebat. Theodoretus ad Ezechiam refert, post eadem Sennacheribi, vel post restitutum Ezechie incoluntatem. (Calmel.)

Eum fortissimum confitemini et honore dignissimum.

IN ATRIO, in templo. Ad verbum : In magnificentiâ sanctitatis, in templo pleno majestatis et gloriæ divinae, vel in magnifico sanctuario. Alii decora et splendidiâ sanctitatis, prout sancti decet. Aliqui putant Septuaginta legisse *Badrath*, per *ti*. Nam *hæder*, est atrium, conclave, sed nihil est necesse, cum soleant dumtaxat respicere ad sententiam, ut infra, Psalm. 95.

VERS. 4. — VOX DOMINI. Ratio cur Deus adorandus omnique honore afficiendus, nempe quia præstant, plenus majestatis, potentissimus. Nam hoc docetur ab effectibus insignibus, usque ad Psalmi finem. Vox Domini, tonitru à Domino productum, è medio nubium percipitur, et inter densas pluvias. De meteoris et his quæ sunt in cælo, vel alibi, et præcipuis fragoribus aeris terræ, quorum effectio mirabilis est, sic loqui solet Scriptura, quoniam illorum causa ita occulte sunt, ut immediate et proximè, et ex tempore à Deo fieri videantur, neque creatam ullam habere causam. Hinc in Job 38, 22 : *Deus pater nivis et glaciæ*. Item, Psalm. 154, 7 : *Producers ventos de thesauris suis*. Item, Psalm. 105, 19, juxta Hebr. versit. : *Sylvæ Dei*, etc. Etsi autem vox, sive simpliciter, ut Exod 20, 18 : *Populus videbat vocas, sive cum accedit vocabulum Domini*, propriè significet tonitru cœlestè et fulmen, tamen etiam hic extendi potest ad sonitus, quos terra edit. Nam nihil aliud est in terrâ tremor, quàm in nube tonitruum, ut Plinius inquit; hinc Treb. Pollio : *Auditum tonitruum terrâ mugiente, non Jove tonante, quo motu multæ fabricæ suæ decorantur, multi terrore mortui*; de quo possint intelligi versus hic aliquot. MAJESTATIS, vel in, cum majestate. SUPER AQUAS MULTAS, ut supra maria. Aquis multis incumbit, et super eas tonat. De pluviiis densis, alii de maribus et pelagis. Vel supra aquas, plusquam aqua multa. Nam tonitruum est magis sonorum, et vehementius aquis multis, et sonitum bombæque edit terribiliorem. Juxta allegoriam : Voce Domini prædicatione Evangelii adumbratur, quæ quantum valuerit, apparuit in cæli mundi conversione. Hinc duo apostoli *Bene Reges*, filii tonitru, Marc. 3, 17.

VERS. 5. — IN VIRTUTE. In potentiâ. Tonitru est potentis et magnificentis, terribiliter incedit, quippe quod maria, et terras tremefaciat, et imbrum infinitum copiam profundat, et frangit altissimas cedros et densissimarum sylvarum arbores.

VERS. 6. — VOX DOMINI. Fulmen, vel tonitru sternit maximas cedros profundissimè fixas, frangitque. Quod possit accipi de terrestri tonitru, id est, terræ motu. Etsi ubi vox Domini signet fulmen, quod conjunctum esse solet cum tonitru. CONFRINGENTIS. Oratio clarior enuntiaretur, si mutaretur in nominativum, *confringens*, etc., de quo mox, vers 5. LIBANI. Quo in monte erat sylva cedris insignibus et aliis arboribus celsitudine præstantibus nobilibus. Metaphorâ arborum et montium comprehenditur quicquid in hoc mundo excelsum et sublime est.

VERS. 7. — ET COMMINET EAS. Comminet Dominus